

Direction des affaires juridiques et institutionnelles Pôle Institutionnel, statutaire et coordination

Décision n°2025-06-don

Relative à l'acceptation de don_UR 4236 ECHANGES

Le Président d'Aix Marseille Université

le Code de l'éducation, Vu

le Code général de la fonction publique, Vu

Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,

la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1er février 2024 Vu relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,

la lettre d'intention de don émanant de l'association allemande « Arbeitskreis Militärgeschichte Vu AKM » en date du 16 mars 2025,

Considérant ladite lettre en date du 16 mars 2025 rédigéé par Dr. Lucas Grawe, Trésorier de l'association allemande « Arbeitskreis Militärgeschichte AKM » prévoyant un don de bienfaisance d'un montant de 500 € (cinq cents euros) au bénéfice de l'organisation des journées d'études « Gender und Krieg », qui se sont déroulées du 2 au 3 octobre 2024, à Aix-en-Provence, portées par le laboratoire ECHANGES Unité de Recherche (UR 4236) d'Aix-Marseille Université,

Considérant l'absence de contrepartie de toute nature à la donation de bienfaisance,

DÉCIDE

Article 1er:

Est accepté le don d'un montant de cinq cents euros (500 €) pour l'organisation des journées d'études «Gender und Krieg», qui se sont déroulées du 2 au 3 octobre 2024, portées par le laboratoire ECHANGES Unité de Recherche (UR 4236) d'Aix-Marseille Université.

Article 2:

La Directrice générale des services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 mai 2025

Eric BERTON

Le Président d'Aix Marseille Université,

Publiée le : 27 MAI 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 27 MAI 2023

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00

13284 Marseille Cedex 07 - France

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon

+ 33 (0) 4 91 31 31 36